

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

CANTON DE THUEYTS

JACQUES
ALEXANDRE

FRÉDÉRIQUE
PLÉNAT

REPLAÇANTS : BERNARD JACQUEMIN • MARIE-LAURE MASSEBEUF

POUR FAIRE
GAGNER
L'ARDÈCHE



UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

ASTET • BARNAS • LE BÉAGE • BORNE • BURZET • CELLIER-DU-LUC • CHIROLS • COUCOURON • CROS-DE-GÉORAND • FABRAS • ISSANLAS • ISSARLÈS • JAUJAC • LE LAC-D'ISSARLÈS • LACHAPPELLE-GRAILLOUSE • LALEVADE-D'ARDÈCHE • LANARCE • LAVAL-D'AURELLE • LAVEURNE • LAVILLATTE • LESPERON • MAYRES • MAZAN-L'ABBAYE • MEYRAS • MONTPEZAT-SOUS-BAUZON • PÉREYRES • LE PLAGNAL • PONT-DE-LABEAUME • PRADES • LE ROUX • SAGNES-ET-GODOULET • SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE • SAINT-CIRGUES-DE-PRADES • SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE • SAINT-ÉTIENNE-DE-LUGDARÈS • SAINT-LAURENT-LES-BAINS • SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER • SAINTE-EULALIE • LA SOUCHE • THUEYTS • USCLADES-ET-RIEUTORD

POUR UN CANTON RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Madame, Monsieur,

Les 22 et 29 mars, vous choisirez les élus qui vous représenteront au sein de l'assemblée départementale. Dans chaque canton, vous élirez un homme et une femme disposant des mêmes prérogatives et de pouvoirs identiques, détenant chacun son autonomie de vote, ainsi que leurs suppléants. Cette élection est non seulement déterminante pour l'avenir de notre canton de Thueys, mais aussi pour celui de nos communes.

Afin de répondre à vos attentes, nous avons constitué une équipe expérimentée, qui ne cumulant pas les mandats, qui aura à cœur de défendre avec force et détermination les intérêts de nos 41 communes et de leurs habitants. Nous prenons l'engagement de nous consacrer pleinement à cette mission que vous voudrez bien nous confier.

NOS ENGAGEMENTS

FISCALITÉ

- Maîtriser la pression fiscale et les dépenses de fonctionnement.
- Relancer les investissements productifs et utiles à tous, véritables créateurs d'emplois.

EMPLOI ET ÉCONOMIE

- Privilégier l'aide directe aux entreprises, aux pépinières d'entreprises, et aux activités innovantes.
- Accentuer le soutien aux entreprises artisanales et individuelles ou TPE facilitant leur accès vers des marchés extérieurs.
- Soutenir le développement du thermalisme, facteur important de création d'emplois dans notre canton.

ÉDUCATION, CULTURE ET JEUNESSE

- Faciliter un meilleur accès à l'éducation et à la culture ; permettre l'accès gratuit à la caverne du Pont d'Arc aux écoliers ardèchois.
- Maintenir l'accompagnement aux associations locales, vecteurs incontournables de notre vie culturelle.
- Encourager notre jeunesse à vivre et travailler au pays en l'accompagnant dans la réalisation de ses projets professionnels, associatifs ou sportifs.

AIDES AUX COMMUNES

- Réussir l'insertion du nouveau canton dans la dynamique départementale et régionale.
- Veiller à ce que l'offre de santé soit équitablement répartie sur l'ensemble de notre canton.
- Permettre à nos services d'incendie et de secours d'être toujours efficaces dans leurs missions.
- Réussir le maillage numérique de notre territoire en développant les nouvelles technologies de communication.

AVEC LE SOUTIEN DE :

Jacques Genest

Sénateur de l'Ardèche et Conseiller général du canton de Coucouron.

Patrick Coudene

Conseiller général du canton de Montbrison et Président de la CDC «Sources de la Loire»

Marc Champel

Président de la CDC «Cévenne et Montagne Ardéchoise»

Jean Linossier

Président de la CDC «Entre Loire et Allier»

Jean-Claude Flory

Président du Syndicat du Thermalisme et ancien député de l'Ardèche.

POLITIQUE SOCIALE

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
- Innover pour mieux accueillir les très jeunes (petite enfance) et tous ceux en perte d'autonomie (personnes âgées et handicapées).
- Mettre à niveau les EHPAD et développer leur mise en réseau.

RÉSEAU ROUTIER ET DÉNEIGEMENT

- Améliorer les infrastructures routières aujourd'hui délaissées.
- Faciliter la circulation des personnes, ouvrir le nouveau canton vers les axes routiers majeurs.
- Repenser les aides aux communes en matière de déneigement.

TOURISME

- Valoriser notre patrimoine naturel et touristique.

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

- Favoriser une politique environnementale adaptée à notre territoire.
- Soutenir la diversification des productions et encourager l'adaptation aux nouveaux enjeux agricoles.

SERVICES PUBLICS

- Faciliter l'accès aux services publics départementale et régionale.
- Veiller à ce que l'offre de santé soit équitablement répartie sur l'ensemble de notre canton.
- Permettre à nos services d'incendie et de secours d'être toujours efficaces dans leurs missions.
- Réussir le maillage numérique de notre territoire en développant les nouvelles technologies de communication.

Responsable, soyons au rendez-vous d'une Ardèche responsable, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.